

Un lieu d'accueil pour les dollars américains

Compte d'épargne à intérêt élevé en USD de la Banque Équitable (CÉIE en USD)

Notre vision de la tranquillité d'esprit

Grâce au **CÉIE en USD de la Banque Équitable**, les investisseurs canadiens peuvent accroître le rendement de leurs économies à l'aide de nos taux concurrentiels, tout en sachant que leur argent en dollars américains (USD) est en sécurité et facilement accessible – selon leur calendrier.

Profitez de la possibilité d'accéder à des USD chaque fois que vous en avez besoin pour investir ou dépenser au sud de la frontière, tout en faisant fructifier les fonds inactifs.



Utilisez le CÉIE en USD de la Banque Équitable comme :

- ✓ Une solution efficace de gestion de trésorerie afin d'obtenir un portefeuille diversifié mondialement
- ✓ Une destination de prédilection pour les placements et les épargnes en USD
- ✓ Une solution de rechange aux produits à faible rendement dans la conjoncture
- ✓ Un outil d'atténuation des risques qui garantit la stabilité et la croissance des revenus de placement

Ne laissez jamais de l'argent dormir

Croissance des revenus de placement – taux d'intérêt concurrentiels par rapport aux autres banques canadiennes

Flexibilité – convertir le dollar américain au besoin, avec des retraits et des dépôts illimités

Liquidité – déplacer librement les ressources financières sans période d'immobilisation ni date d'échéance

Accès élargi – accordé par les courtiers sur le réseau Fundserv, soit par l'entremise des comptes personnels ou d'entreprise

En tant que Banque Qui Défie, nous proposons une gamme diversifiée de solutions de prêts résidentiels, de prêts commerciaux et d'épargne qui comprennent des produits d'épargne à intérêt élevé et des CPG.

Caractéristiques du produit

Nom du produit	Séries [A] de comptes d'épargne à intérêt élevé en USD de la Banque Équitable Séries [F] de comptes d'épargne à intérêt élevé en USD de la Banque Équitable
Type de placement	Compte d'épargne à intérêt élevé en USD
Émetteur	La Banque Équitable
Admissible à la protection de la SADC	Oui ¹
Admissibilité au compte	Résidents canadiens seulement
Minimum	500 \$ ²
Maximum	500 000 \$ ²
Inscription	Comptes prête-nom seulement
Devise	Dollars américains
Opérations	Les opérations ne peuvent être effectuées que par l'entremise de Fundserv Inc. avec un nombre illimité de dépôts ou de retraits
Règlement	T+1 (l'heure de clôture des opérations quotidiennes est 16 h [HE])
Frais	Aucuns ²
Taux d'intérêt	Les intérêts sont calculés quotidiennement sur le solde de clôture et versés mensuellement sous forme de distributions réinvesties

1. Les dépôts admissibles sont protégés jusqu'à concurrence de 100 000 \$ par catégorie assurée, sous réserve des limites et des polices de la SADC.
2. Sous réserve de modifications en tout temps à la seule discrétion de la Banque Équitable, moyennant un préavis raisonnable au courtier.

MODALITÉS

Dans les présentes modalités, **compte** désigne le compte d'épargne à intérêt élevé en USD de la Banque Équitable émis par la Banque Équitable. Le terme **émetteur** désigne la Banque Équitable et **vous, votre et vos** désignent chaque personne, qu'il s'agisse ou non d'une personne physique, qui a conclu une entente avec un courtier en vue de déposer des fonds dans le compte et comprennent tous les propriétaires et représentants de la personne. Le terme **courtier** désigne un courtier en placement au Canada mandaté par l'émetteur pour vendre le compte.

Les placements effectués dans le compte sont déposés dans un compte en fiducie tenu par l'émetteur. En échange de l'ouverture par l'émetteur d'un compte et de la prestation de services pour le compte, vous reconnaissez et acceptez ce qui suit :

Disponibilité

Le compte n'est disponible que par l'intermédiaire d'un courtier, qui le détiendra en fiducie pour vous. Le compte n'est offert qu'en dollars canadiens, aux résidents du Canada.

Caractéristiques du compte

Les caractéristiques et les exigences de votre compte peuvent changer à tout moment, à la discrétion de l'émetteur. Pour obtenir l'information la plus à jour, veuillez consulter les caractéristiques du compte à l'adresse <https://www.equitablebank.ca/fr/home>.

Opérations

Seul le courtier peut effectuer un dépôt au compte ou un retrait du compte en soumettant une demande à l'agent serveur désigné par l'émetteur à cette fin, soit, jusqu'à nouvel ordre, Fundserv Inc. L'émetteur ou l'agent serveur peut établir des règles, des politiques ou des procédures pour permettre l'accès au compte par le courtier par l'intermédiaire de l'agent serveur.

Remboursabilité

Le compte est payable en tout ou en partie sur demande. Le paiement aura lieu un jour ouvrable après la réception de la demande de remboursement par l'émetteur.

Taux d'intérêt

Les taux peuvent être modifiés sans préavis. Les taux d'intérêt actuels applicables au compte sont disponibles à l'adresse <https://www.equitablebank.ca/fr/home>.

Calcul des intérêts

Les intérêts à payer au compte sont calculés sur le solde de clôture quotidien au taux d'intérêt annuel en vigueur ce jour-là. Les intérêts sont versés mensuellement directement au compte sous forme de distributions réinvesties.

Frais de service

Il n'y a actuellement aucuns frais de service ni de frais d'opération à payer à l'émetteur pour les opérations au compte. Votre courtier peut imposer des frais ou des frais d'opération liés au compte.

L'émetteur peut, à sa discrétion, ajouter, modifier ou augmenter les frais liés au compte et remettra un avis écrit au courtier, en votre nom, au moins trente (30) jours avant la date d'entrée en vigueur de tout changement.

Rémunération du courtier

L'émetteur peut verser à votre courtier une rémunération maximale de 0,25 % du solde de clôture quotidien du compte, calculée annuellement et payée mensuellement ou trimestriellement. Cette rémunération peut changer de temps à autre sans préavis à votre intention ou à celle du courtier. Pour en savoir plus sur la rémunération du courtier, veuillez communiquer avec votre courtier.

Collecte et utilisation des renseignements personnels

Sauf disposition contraire indiquée aux présentes modalités, l'émetteur n'utilisera vos renseignements personnels que pour vous fournir le compte et pour effectuer, surveiller ou autrement traiter le compte. L'émetteur s'engage à respecter et à protéger la confidentialité de vos renseignements personnels, qui est un aspect fondamental de nos pratiques d'affaires. Pour obtenir des renseignements sur l'Entente sur la protection des renseignements personnels de l'émetteur, veuillez consulter <https://www.equitablebank.ca/fr/privacy>.

Assurance-dépôts

Les dépôts admissibles sont protégés jusqu'à concurrence de 100 000 \$ par catégorie assurée, sous réserve des limites et des polices de la SADC. Pour en savoir plus, visitez <http://www.sadc.ca>.

Transfert

Vous ne pouvez pas vendre ou céder votre compte, ni le transférer à une autre partie, à moins que cette vente, cette cession ou ce transfert n'ait lieu en vertu de la loi ou que la loi ne l'autorise et que votre courtier obtienne le consentement de l'émetteur ou de son agent serveur.

Droit de gel ou de remboursement

L'émetteur peut geler ou rembourser les fonds au compte sans préavis à votre intention ou à celle du courtier en votre nom, lorsque la loi l'exige, ou à tout moment si l'émetteur a des motifs raisonnables de croire que le produit est utilisé à des fins illégales, inappropriées ou frauduleuses, et/ou qu'il est exploité d'une manière insatisfaisante pour l'émetteur ou contraire à ses politiques ou aux présentes modalités.

Demandes de tiers

L'émetteur se conformera à toutes les demandes légitimes de tiers qu'elle reçoit à l'égard du compte sans en aviser le courtier ou vous-même. Si l'émetteur se conforme à une demande d'un tiers, il peut imputer au compte les frais raisonnables qu'il doit engager pour le faire.

Modification

L'émetteur peut, de temps à autre, à sa discrétion et sans préavis à votre intention, modifier les présentes modalités. L'avis de ces changements sera envoyé au courtier en votre nom.

Vérification du compte

L'émetteur enverra les renseignements sur le compte à votre courtier au fur et à mesure des activités qui y sont effectuées afin que votre courtier puisse inclure des renseignements sur le compte dans les relevés ou les dossiers de compte qu'il vous envoie. Vous devez communiquer avec votre courtier pour signaler toute erreur concernant le compte et celui-ci doit aviser l'émetteur dans les quatre-vingt-dix (90) jours civils suivant l'opération. Si votre courtier n'avise pas l'émetteur dans les quatre-vingt-dix (90) jours, alors il sera finalement et de manière concluante décidé entre vous et l'émetteur que cette inscription et le montant de l'opération sont valides et exacts, et que vous exonérerez l'émetteur et son agent serveur de toute réclamation en lien avec ladite opération. Vous serez lié par le présent article même si le relevé de compte de votre courtier est retardé ou qu'il ne vous a jamais été remis pour quelque raison que ce soit.

Résiliation

L'émetteur peut résilier le compte moyennant un préavis écrit de trente (30) jours à votre courtier en votre nom. Au moment du paiement de tout solde au compte à votre courtier à la date d'entrée en vigueur de la résiliation, vous n'aurez aucun autre droit ni intérêt dans le compte.

Procédures relatives aux plaintes

Si vous avez une plainte ou une préoccupation, veuillez communiquer d'abord avec votre courtier. Si le problème n'est pas réglé avec votre courtier, vous pouvez suivre les Procédures de traitement des plaintes des clients qui se trouvent à equitablebank.ca Pour toute demande de renseignements, veuillez communiquer avec le service des dépôts à

Courriel : HISAinfo@eqbank.ca